

PARIS-CANADA

Organe Hebdomadaire des Intérêts Canadiens & Français.

ABONNEMENTS

PRIX DU NUMÉRO : 25 centimes (5 centins) | ABONNEMENTS : Un an, 12 fr. 50 (\$2.50)

Émile GIROUARD, ADMINISTRATEUR
Maurice O'REILLY, SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION

DIRECTEUR : HECTOR FABRE

BUREAUX, 10, rue de Rome, Paris

ON S'ABONNE

A MONTRÉAL : Fabre et Gravel.
A QUÉBEC : S. Marcotte.
A LONDRES : Canadian Government Offices,
17, Victoria street, S.W.
A GENÈVE : au Journal La Tribune.
A BRUXELLES : à l'Office de publicité Lebégue et C^o

SOMMAIRE

Hors frontière. — Revue. — Nos Artistes à Paris: Ludger Larose — Les Canadiens aux États-Unis. — Echos.

HORS FRONTIÈRE

Un curieux et fort actif personnage, M. Erastus Wiman a surgi, en ces dernières années, pour ainsi parler sur la frontière entre le Canada et les États-Unis. Très obligeamment, en dehors de tout mandat officiel, il s'est porté intermédiaire entre les deux pays. Il a fait son affaire de leurs affaires. A quel titre, on l'ignore; avec quel zèle, on va le voir! Il a divisé son rôle en deux parties. D'une part, il aiguillonne l'opinion canadienne, un peu languissante sur les questions qui se rattachent à nos relations avec les États-Unis; de l'autre, il cherche à désarmer l'opinion américaine, plutôt hostile qu'indifférente.

Ce qu'il est, nous ne le saurions dire au juste. Nous ne le connaissons que par ses discours. De toutes les façons de connaître un homme, n'est-ce pas la plus insuffisante?

Il est fort diversement jugé, on le pense bien. La presse conservatrice au Canada lui fait grise mine. Elle lui dit souvent: De quoi vous mêlez-vous? La presse libérale, en revanche, le suit avec intérêt.

Aux États-Unis, il est moins discuté; il aimerait sans doute à l'être davantage. Le pays est si grand, et il y a tant d'autres questions, tant d'autres hommes! Il disparaît un peu en route, lorsqu'il va de Montréal à Washington.

Son but, quel est-il vraiment? Veut-il seulement établir les relations, entre les deux pays, sur pied de parfaite réciprocité? Ou, sous couvert d'une sorte d'union douanière, poursuit-il un but plus considérable: l'annexion du Canada aux États-Unis?

Nous ne le saurions dire. Une chose nous paraît bien évidente, c'est que M. Wiman ne compte pour réussir que sur l'amitié des deux peuples, et que le bill Mac-Kinley a été pour lui un gros chagrin; non pas qu'il admette que ce bill néfaste ait été d'aucune façon inspiré par l'envie de nous forcer la main, mais parce qu'il va directement à l'encontre des moyens qu'il désire voir employer pour nous rapprocher des

États-Unis, et qu'il crée l'irritation là où il s'efforce de faire naître l'apaisement.

Sans aller jusqu'à dire que c'est nous que la politique Mac-Kinley vise en particulier, il lui faut bien reconnaître que nous sommes au premier rang de ceux qu'elle atteint. En excluant le Canada de l'opération de certaines clauses du bill Mac Kinley et des offres de réciprocité faites aux États de l'Amérique du Sud, le Congrès des États-Unis a fait une sorte d'exception injurieuse et injuste pour nous; il a aggravé à notre intention le caractère de cette mesure inouïe.

M. Wiman ne songe pas à le nier, et il vient de prendre prétexte de l'échec subi dans Ontario par les partisans d'un traité de complète réciprocité avec les États-Unis, pour dire très franchement sa pensée et adresser des reproches singulièrement sévères à son pays:

La principale cause de la défaite que nous venons d'essayer, a dit M. Wiman, est certainement le fait que les États-Unis n'ont point encore témoigné d'aucune façon, qu'ils fussent favorables à un traité de réciprocité. La dernière manifestation du Congrès a été le bill Mac Kinley, dont toute la partie visant l'agriculture est considérée par les Canadiens comme un soufflet qu'on leur a donné en pleine figure. Quoique certainement la majorité de la population au Canada soit en faveur de relations plus étroites avec les États-Unis, l'effet du bill Mac-Kinley a été identique à celui qu'eussent produit des représailles, créant l'impression qu'on ne peut attendre de nous que des sentiments d'hostilité. On éprouve naturellement une sorte de ressentiment en face de ce qu'on juge être une tentative de coercition. Or, il n'y a pas de peuple au monde moins disposé à se soumettre à ce genre de pression que les très loyaux Canadiens, qui se glorifient de leur fierté britannique.

Les adversaires des États-Unis au nord du continent ont droit de se réjouir du résultat de l'élection de Victoria-sud, car c'est certes l'indice du succès que continuera à obtenir une politique hostile aux intérêts américains, si le Congrès des États-Unis ne montre pas une disposition à encourager ses amis au-delà de la frontière par quelque sorte d'invite du genre de celle qu'il a adressée aux États sud-américains.

M. Wiman aurait pu ajouter que l'Amérique du Sud a fait un singulier accueil aux offres de réciprocité qu'on lui prodiguait. Le Brésil, la République argentine, le Pérou, ont aussitôt élevé leur tarif. Mettant à profit la méthode Mac-Kinley, ils ont dressé des murs douaniers, aussi élevés que celui qui protège aujourd'hui les États-Unis, et du haut de ces murs, chacun

d'eux dit comme la République américaine: Traitons, si je veux.

La leçon est dure, et M. Wiman restera fidèle à sa mission en la rappelant souvent à ses compatriotes, pour leur faire sentir jusqu'à quel point ils ont été mal avisés. Les Mac-Kinley produisent des Mac-Kinley. L'idée de se barricader chez soi, pour se protéger, soi-même et sa petite industrie, contre tout venant, pour tirer, à ce que l'on croit sans péril ni dommage pour son repos, sur le voisin, est si simple et si grossière, qu'elle vient de suite à l'esprit de tout le monde. Même en y ajoutant cet autre calcul, qu'ainsi bien enfermés et bien protégés, on pourra, par la fenêtre, échanger de la verroterie contre des fourrures précieuses, — ou comme le disait récemment M. Blaine, du maïs contre du café, — on reste dans les données élémentaires du régime qui s'épanouissait en Amérique avant Colomb.

REVUE

Autrefois la presse française ne s'occupait que peu ou point du Canada. Aujourd'hui, il n'y a guère de jour où, à part de nombreuses dépêches traduites du *Galiziani*, paru le matin, nous ne lisions un article ou deux dans quelque feuille de Paris ou de la province. Tout n'y est pas exact, sans doute, mais qui peut se vanter de l'être absolument, lorsqu'il s'agit d'un pays dont on suit les événements à distance? La presse canadienne n'est pas impeccable dans ses appréciations des choses françaises; cela doit la rendre indulgente pour la presse française.

Comment espérer, la reprise des relations entre la France et le Canada ne datant que d'une dizaine d'années, que l'on puisse déjà se parfaitement connaître, ne point tomber, de part et d'autre, dans des erreurs d'appréciation que le temps dissipera peu à peu?

L'essentiel est qu'on y apporte de l'ouverture d'esprit, de l'attention, de l'intérêt, de la sympathie. Et les choses seront bientôt au point, les erreurs de fait iront décroissant, les opinions de convention tomberont à leur juste niveau.

De son côté, la presse de Londres, jusqu'à ces derniers temps bien indolente à l'endroit des colonies, est prise de zèle. Sous la rubrique de *Greater Britain*, le *Chronicle* a donné l'exemple

et consacre chaque matin une colonne aux nouvelles coloniales qui sont fort bien données et très appréciées.

Le docteur Lefort a traité dernièrement à l'Académie de médecine la question du dépeuplement de la France. Il l'attribue au catholicisme! Cette religion, dit-il, affaiblit partout l'énergie et l'activité vitale chez les peuples. Partout, comme initiative et comme puissance de production, les nations catholiques présentent une infériorité marquée par rapport aux autres et particulièrement par rapport aux nations protestantes.

A l'appui de cette thèse, Lefort, qui est connu, dit l'*Univers*, par quelques travaux scientifiques et surtout par sa tendance anti-religieuse, cite de préférence le Canada; il a visité notre pays, vu Montréal, et c'est là qu'il aurait constaté plus que partout ailleurs la prééminence des protestants sur les catholiques.

Un ancien diplomate, qui a fait un séjour de quinze ans, tant aux Etats-Unis qu'au Canada, a réfuté dans un excellent article que publie l'*Univers*, cette théorie singulière :

Au Canada, dit l'écrivain, les doctrines religieuses ont conservé leur prestige et toute leur puissance. Campagnes et villes s'accoutument librement d'un régime qu'on appellerait chez nous le cléricalisme, et la population y manifeste une puissance d'accroissement infiniment supérieure à celle des Anglo-Saxons. On peut même dire que cette augmentation, depuis cent ans, présente un phénomène unique dans l'histoire. Au moment de la cession du Canada à l'Angleterre, les Canadiens étaient à peine 70,000. Aujourd'hui, c'est une nation qui dépasse 2 millions d'âmes, qui se ramifie au nord, à l'ouest et au sud, débordant dans les provinces limitrophes des Etats-Unis, et fait dominer la langue française sur un territoire huit ou dix fois aussi vaste que notre pays, offrant au monde, et spécialement aux enfants de Voltaire, le spectacle paradoxal d'un peuple qui s'est maintenu et développé, malgré la conquête étrangère et mille influences adverses, par la vertu du catholicisme.

... Si la France était juste, elle se proclamerait débitrice du clergé canadien. Car c'est grâce à son dévouement qu'une nation française subsiste dans l'Amérique du Nord.

Au sujet de Montréal, sur laquelle le docteur Lefort semble avoir concentré ses observations, une réponse topique.

Loin d'être en baisse à Montréal, l'élément français y progresse avec une étonnante rapidité. D'après les derniers recensements qui remontent à huit ans, cette ville contenait environ 180,000 âmes dont près de 100,000 Canadiens-Français. Le groupe canadien-français forme dès à présent à Montréal une majorité imposante.

Enfin, une remarque piquante qui ne s'adresse pas seulement au docteur Lefort, au sujet d'une autre de ses assertions erronées :

Elle ne peut même s'expliquer que par la promptitude d'intuition qui distingue certains touristes et qui leur permet de dogmatiser sur un peuple et d'en révéler tous les traits caractéristiques, après quelques journées de promenades, de visites et quelques invitations à dîner.

Le *Courrier de la Rochelle* publie, sous la signature de M. E. Martineau, une série de lettres sur les tarifs protecteurs. La dernière lettre a trait à *La protection au Canada*.

La conclusion de M. Martineau est un peu osée :

Les Canadiens réformeront leurs tarifs en même temps que leurs voisins, en sorte que le mouvement libre-échangiste des Etats-Unis a eu nécessairement son contre-coup au Canada, et que, dans un avenir prochain, ces deux grands marchés de l'Amérique du Nord, jusqu'ici fermés, vont s'ouvrir complètement au commerce du monde.

Que les Européens y songent, la France notamment, et, en France, que nos ports de commerce suivent avec attention ce mouvement économique, qui pour eux, pour leur développement est d'une importance fondamentale.

L'*Autorité*, journal de M. Paul de Cassagnac, emprunte à la *Revue Française* un article de deux colonnes de M. Léon Aubry : *Au Canada Français*. (Note d'économie politique.) Les derniers mots de l'article s'adressent « aux commerçants et aux industriels français qui ont grand tort de ne pas diriger leur activité du côté du Canada. »

Ils ont mauvaise grâce à se plaindre de ne pas faire d'affaires, puisqu'ils négligent celles qui se présentent d'elles-mêmes. Les Canadiens-Français étant restés très Français, nos commerçants trouveraient très facilement de ce côté des débouchés importants pour les produits de notre industrie nationale.

Les industriels en quête d'établissements y trouveraient le charbon, le bois à bon marché, des chutes et des cours d'eau nombreux.

Que nos jeunes gens entreprenants munis d'une éducation industrielle aillent donc visiter le Canada; ils y trouveront d'amples compensations à la dépense que leur causera ce déplacement.

Dans la *Revue Française*, à part l'article de M. Edouard Marbeau, une série de notes intéressantes sur les *Métis*, les *Canadiens aux Etats-Unis*.

Le *Journal d'Alsace*, note sur les effets du bill Mac-Kinley sur le commerce du Canada avec l'Angleterre. Aussi, jusqu'en Grèce, dans les *Éphémères* d'Athènes.

Nos artistes à Paris

Ludger Larose.

Dans une de nos précédentes esquisses, nous appelions l'attention de nos lecteurs sur deux jeunes peintres canadiens, MM. Ludger Larose et J. C. Franchère qui devaient revenir d'ici peu à Paris, après avoir obtenu de nombreuses commandes de la fabrique de Notre-Dame de Montréal, — commandes auxquelles avait également part M. Saint-Charles dont nous donnions alors une notice biographique. Ces deux artistes sont arrivés tout dernièrement; nous avons pu nous rendre compte de l'importance des travaux confiés à leur exécution, et nous sommes heureux de pouvoir consacrer aujourd'hui quelques lignes à leur beau talent.

M. Ludger Larose, qui est né à Montréal en 1868, a pris, comme beaucoup de ses confrères, ses premières leçons de dessin avec M. Chabert. Malgré de rapides progrès, il se rendit compte qu'il avait encore beaucoup à apprendre et il se décida à venir à Paris en 1887. Il travailla immédiatement, et cela pendant un an, dans l'atelier du peintre d'histoire Jean-Paul Laurens; puis il entra à l'école des Beaux-Arts où, durant deux années, il fit partie de l'atelier de Delaunay.

Pendant ce temps, il mettait à profit les instants restés libres en faisant des études incessantes dans les musées et en s'initiant à fond aux maîtres des écoles anciennes et modernes. Il ne négligeait pas non plus les études d'après nature, les paysages, le plein air, se souciant peu de produire trop hâtivement, mais voulant surtout se rompre aux difficultés du métier.

Aussi quand, en septembre 1890, il retourna au Canada, emportait-il avec lui deux tableaux de sa composition, très achevés et très intéressants, qui furent exposés au *Star*: une *perspective du Louvre* et une *Vénus de Milo* d'après le célèbre antique. On remarqua également les belles copies que l'artiste avait faites au Louvre, entre autres: *Le tombeau du Christ* d'après Ribeira, un *Portrait* de Rembrandt et le chef-d'œuvre de Proudhon, *le Christ en croix*.

Les connaisseurs furent frappés des qualités que présentaient ces diverses œuvres, et la fabrique de Notre-Dame de Montréal n'hésita pas à lui confier l'exécution de trois grandes toiles destinées à décorer la nouvelle chapelle du Sacré-Cœur. Elle fit preuve d'une grande sûreté de goût en demandant au jeune artiste la copie de *la dispute du Saint-Sacrement*, œuvre capitale de Raphaël, qui se trouve, comme on sait, au Vatican. Si, comme nous n'en doutons pas, M. Ludger Larose se montre digne de son modèle, les Montréalais auront sous les yeux un des plus admirables morceaux de peinture qui puisse se voir.

Pour copier cette gigantesque composition qui n'a pas moins de vingt pieds, le peintre devra se rendre à Rome et y faire un assez long stage. Ce ne sera peut-être pas avant un an; les copistes de ce tableau renommé sont nombreux et il faut s'inscrire longtemps à l'avance avant de pouvoir obtenir une permission et une place.

En attendant, M. Ludger Larose travaillera aux deux autres toiles qu'il doit exécuter d'après sa propre inspiration. Ces deux tableaux qui auront huit pieds sur sept et demi représenteront l'un, *Jésus-Christ remettant les clefs à saint Pierre*, l'autre, *la Sybille Diburtine annonçant la naissance de Jésus à l'empereur Auguste*.

Ce dernier sujet est bien fait pour séduire un artiste consciencieux comme l'est M. Ludger Larose. Le luxe effréné de cette époque, la grande vanité des costumes, le milieu où la scène se passe, tout lui fournira l'occasion de déployer sans crainte son imagination et de nous montrer les richesses de sa palette.

(A suivre).

M. O'R.

P. S. — M. Joseph Saint-Charles vient d'obtenir au concours Yvon, École des Beaux-Arts, une troisième médaille.

Sujet du concours :

Une Académie dessinée

Il n'a pas été décerné de première médaille. Félicitations à notre compatriote pour ce brillant succès.

LES CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS

Le R. P. Hamon a publié au cours de l'été, dans les *Études religieuses*, une intéressante et sympathique étude sur les Canadiens-Français habitant les États-Unis.

Détachons d'abord un tableau de ville ni américaine ni canadienne :

Rendons-nous, par un beau soir d'été, dans l'un des grands centres manufacturiers des États, à Holyoke, par exemple. Au centre d'un grand carré, bordé de tous côtés par des blocs de quatre à cinq étages, se trouve la magnifique église canadienne qui a coûté plus de \$ 100.000 (500.000 francs). Ces blocs, ainsi que les rues voisines, sont exclusivement occupés par les Canadiens. Ce quartier de la ville leur appartient. Les rues sont pleines d'enfants qui jouent et crient. Les jeunes filles se promènent sur les trottoirs par bandes de trois ou quatre. Elles se racontent avec animation les mille riens de la journée. Les hommes, eux, groupés çà et là ou assis sur les paliers extérieurs des maisons, fument tranquillement la pipe du soir et jasant avec entrain. Les Canadiens sont forts pour la jasette. De bruyants éclats de rire, venus d'un peu partout, vous avertissent que ce peuple n'est pas rongé par la mélancolie sur la terre étrangère. Dans les maisons, on entend les gais refrains des chansons du Canada et des fenêtres sont bordées de fleurs au-dessus desquelles apparaissent les bonnes et franches figures de Canadiennes qui regardent et babillent.

Un intérieur de famille canadienne :

Le maître de la maison vous recevra avec une urbanité cordiale et franche, puis il vous introduira dans un petit salon bien propre, bien élégant, avec tapis, canapé, piano ou harmonium. Aux murailles sont suspendues les images qu'on apporta jadis du Canada, les Sacrés-Cœurs de Jésus ou de Marie, l'image de la bonne sainte Anne, la grande patronne des Canadiens. A côté, voici les travaux à l'aiguille exécutés par les fillettes de la maison qui vont au couvent : une couronne et une croix avec la devise en sautoir : *Pas de croix, pas de couronne*, ou bien encore le salut anglais *Welcome, soyez les bienvenus* ! Bientôt, à la suite de la mère, vous verrez de blondes têtes d'enfants apparaître dans la porte entrebâillée du salon.

Faites un signe d'encouragement. Aussitôt une demi-douzaine de petits garçons et de petites filles seront autour de vous à vous regarder et à jouer avec vous comme un vieil ami. L'aînée des fillettes exécutera un air de piano pour vous souhaiter la bienvenue, la sœur cadette vous dira une fable apprise à l'école, et sa maman, si vous en avez le loisir, vous expliquera en détail les imperfections de chacun des membres de la famille.

Parlant des dangers de l'absorption des Canadiens par les Américains, le Père Hamon dit :

Dans les villes américaines, les Canadiens se choisissent généralement un quartier qui prendra bientôt leur nom et sera désigné par les Américains eux-mêmes sous le titre de quartier français. Là, groupés autour de leur église et de leurs écoles paroissiales, ces émigrés gardent avec une ténacité toute bretonne, le langage et les usages de leurs ancêtres. Ils ont des médecins, des sociétés religieuses et patriotiques, des journaux ; en un mot tout ce qu'il faut à un groupe d'hommes pour conserver longtemps une vie sociale distincte et parfaitement organisée.

C'est ce qui déconcerte quelque peu les par-

tisans enthousiastes de l'assimilation américaine.

Ils prédisaient, à coup sûr, que la génération canadienne élevée aux États ne parlerait plus français, que ces centres étrangers se fondraient promptement dans la masse commune, qu'il était inutile de s'occuper de ces émigrés d'une manière spéciale, en quelques années, ils seraient complètement *américanisés*. Or, voici qu'après vingt ans d'expérience, l'on parle de plus en plus français dans les colonies canadiennes. Au lieu de s'américaniser, l'émigré reste plus patriote que jamais ; il affirme haut et ferme et à toute occasion, ses aspirations nationales ; bien loin de diminuer l'invasion canadienne augmente, au contraire, dans des proportions considérables.

A l'appui de cette conclusion, il est curieux de signaler une dépêche récente [de Haverhill, New-Hampshire :

On a appris de source certaine que les Canadiens-Français résidant sur la frontière ont formé une organisation dans le but d'obtenir possession des fermes abandonnées du New-Hampshire et du Vermont. On s'attend à ce qu'il y ait une émigration considérable des Canadiens du bas du Canada aux États-Unis, le printemps prochain.

Le mouvement est bien organisé et des comités ont été chargés d'acheter les fermes abandonnées.

ÉCHOS

Avant de se séparer, les députés de la province de Québec ont voté une subvention de 30,000 francs, par an, pendant cinq ans, à la compagnie du Haras national établi à Montréal, sous la direction de l'honorable M. Louis Beaubien, et qui a pour président le baron de Mandat-Grancey.

Puis, afin d'encourager la culture de la betterave, ils ont ouvert un crédit provisoire de 60,000 francs qui permettra d'accorder une prime de 2 francs 50 par tonne de betteraves aux cultivateurs des cantons avoisinant les usines.

La *Liberté* reproduit des journaux de Londres une dépêche ainsi conçue :

« Au sujet de la dépêche de M. Rusk, secrétaire de l'agriculture aux États-Unis, ordonnant la fermeture d'un certain nombre de ports, en raison d'une prétendue épidémie de pleuro-pneumonie parmi les bestiaux du Canada, M. J. Carling, ministre de l'agriculture au Canada, dit que ce n'était là qu'une manœuvre de la part du gouvernement des États-Unis pour détourner l'attention de l'existence de la maladie dans leur propre pays. « Depuis six ans, a dit le ministre, il n'y a pas eu, au Canada, un seul cas de pleuro-pneumonie. »

Notre confrère du *Canadian Gazette* fait remarquer que les paroles du ministre canadien n'ont pas été rapportées avec une entière exactitude : car, de fait, il n'y a jamais eu un seul cas de pleuro-pneumonie, non seulement depuis six ans, mais point avant non plus.

La *Presse*, de Paris, a signalé, de son côté, à ses lecteurs ce qu'elle appelle « une conséquence bizarre du bill Mac-Kinley » en ces termes :

« Le Canada produit une quantité considérable d'œufs qu'il envoyait jusqu'ici dans toutes les villes des États-Unis.

« Ne pouvant plus leur faire franchir la frontière par suite des droits excessifs, les producteurs ont pensé à nous les envoyer.

« C'est ainsi que nous allons voir paraître des œufs venant en ligne droite de Montréal et de Québec et qu'on nous servira peut-être comme étant pondus du matin »

Notre confrère du boulevard des Italiens avouera que les Canadiens commencent bien par le commencement : l'œuf. Les œufs d'abord, les poules ensuite, et toute la basse-cour !

Un ingénieux système d'alarme pour incendie, inventé par M. Charles Dion, de Montréal, vient d'être concédé à la maison V. Crespin et G. Dufayel, qui fait dans la presse et par voie d'affichage sur les murs une grande publicité pour lancer l'*Avertisseur Canadien*.

L'*Avertisseur Canadien* est d'un usage très répandu aux États-Unis.

Dans son dernier rapport concernant nos mines de phosphate, M. Obalski, ingénieur des mines du gouvernement de Québec, dit qu'en 1889 on a extrait 28,350 tonnes de phosphate des mines dans la région de la rivière au Lièvre.

Le Gérant : MAURICE O'REILLY.

VERSAILLES, IMPRIMERIE CERF ET FILS, 59, RUE DUFRESNE

HOTEL ST-PÉTERSBOURG

33-35, rue Caumartin, Paris

Dans la partie la plus centrale, près l'Opéra, les boulevards, la Madeleine, les Champs-Élysées. Installation de premier ordre. L'hôtel, complètement restauré, est sous la direction personnelle de M. PLAGGE. 160 chambres et salons particuliers, salle à manger de 250 couverts, restaurant, salon de dames, de lecture, fumoir. Bains, ascenseur.

PRIX MODÉRÉS

Chambres depuis 3 fr. Dîner 4 fr.

AUG. PLAGGE, Prop^{re}

BAR AMÉRICAIN

33-35, rue Caumartin

LE MEILLEUR BAR AMÉRICAIN DE PARIS
BOISSONS DE PREMIER CHOIX

VINS DE BORDEAUX

ET

EAUX-DE-VIE DE COGNAC

MAISON RECOMMANDÉE

MM. A. DE LUZE & FILS

38, quai des Chartrons

A BORDEAUX

Pour tous renseignements et prix-courants s'adresser directement à la Maison ou à MM.

CAHEN ET GUILLERME

Représentants de la Maison A. DE LUZE et Fils, à Montréal.

LIGNE DOMINION**Paquebots-poste royaux Anglo-Canadiens****PARIS AU CANADA**
(Via Liverpool) à grande vitesse

Prochains départs de Liverpool par les magnifiques paquebots

Toronto.....	22 janvier 1891.
Sarnia.....	5 février 1891.
Oregon.....	19 février 1891.
Vancouver.....	5 mars 1891.
Sarnia.....	19 mars 1891.
Crégon.....	2 avril 1891.

Les bagages sont dirigés directement sur les steamers sans avoir besoin d'être visités par la douane anglaise.

PRIX DE PASSAGE DE LIVERPOOL

Première classe : 265 à 400 francs, suivant position de la cabine.

Deuxième classe : 160 francs

Troisième classe : aux plus bas prix.

Les steamers de cette Compagnie, qui sont les plus grands et les plus beaux qui se puissent voir, sont renommés pour leur confort et l'excellent aménagement qu'ils offrent aux passagers de toutes les classes.

Pour plus amples renseignements, fret, billets, etc., s'adresser à

R. H. GRAEFE, seul agent pour Paris, 9, rue Scribe, Paris.

LIGNE ALLAN**PAQUEBOTS-POSTE CANADIENS**

Entre la France et le Canada

SERVICE D'HIVER

Les magnifiques paquebots de cette ligne favorite ont quitté Liverpool aux dates ci-dessous pour les ports suivants :

Sardinian (pour Halifax et Portland).	1 ^{er} janvier 1891.
Carthaginian (pour St-Jean, Halifax et Baltimore).	6 janvier 1891.

Pour Québec et Montréal, départ tous les jeudis en été

La flotte de cette Compagnie est composée de trente-trois paquebots du plus fort tonnage dont le confort et la sécurité sont justement appréciés des voyageurs.

Soins spéciaux donnés aux passagers de troisième classe.

Prix de passage de Paris à Halifax, Portland ou Baltimore

Première classe : 345 à 400 fr., suivant position de la cabine. — Deuxième classe : 220 fr.

Pour Saint-Jean de Terre-Neuve.

Première cl. : 410 à 465 fr. — Deuxième cl. : 220 fr.

TARIFS SPECIAUX POUR LA TROISIEME CLASSES'adresser pour tous renseignements à **PITT & SCOTT**, agents généraux pour le continent, 7, rue Scribe, Paris.**Chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean****AUX COLONS**

Le gouvernement provincial offre en vente environ deux millions d'acres des plus belles terres à blé qui se puissent trouver dans la province de Québec

au prix de UN franc l'acre.

Ces terrains se trouvent à une distance de 10 heures seulement de Québec, par voie ferrée, dans le territoire du

LAC SAINT-JEAN

Toutes ces terres sont faciles d'accès par bateau à vapeur sur le lac, et par les chemins du gouvernement à partir du terminus du chemin de fer à Roberval.

Le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean offre de nombreux avantages :

Sur présentation d'un certificat de l'agent d'immigration du Dominion à Québec, les immigrants arrivant d'Europe et qui iront s'établir au lac Saint-Jean pourront bénéficier des avantages suivants :

Transport gratuit de Québec au lac Saint-Jean des colons et de leurs familles, de 150 kilogs de bagage pour chaque adulte et de 75 kilogs pour chaque enfant.

Tout excédent sera tarifé à 45 centimes par 50 kilogs.

Les colons qui désireraient visiter ces magnifiques terres à blé obtiendront une réduction de moitié sur le prix de passage de Québec au lac Saint-Jean.

Pour tous les renseignements, s'adresser à **M. Geo AUDET**, agent des terres de la Couronne, à Roberval, lac Saint-Jean, et à **M. L. STAFFORD**, agent d'immigration du Dominion à Québec.**Alex. HARDY**,**J.-G. SCOTT**

Agent général du fret et des passagers.

Secrétaire et Gérant.

Bureau principal. 92, rue St-Pierre, Québec.

CONCESSIONS

GRATUITES

DE

TERRES**AU CANADA**65 hectares au Manitoba
et dans les territoires du
Nord-Ouest40 à 85 hectares
dans les autres provinces**AVIS AUX COLONS**

On trouve à acheter des fermes et des terres en partie défrichées et à des prix très modérés, dans les provinces de Québec, d'Ontario, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Île du Prince-Edouard et de la Colombie anglaise.

Les fermiers, ainsi que les personnes qui désireraient se livrer à l'agriculture, trouveront des avantages sérieux à faire fructifier leurs capitaux au Canada. Les domestiques de ferme, laboureurs, bouviers, etc., ainsi que les servantes, seront assurés de trouver de bons appointements.

S'adresser pour brochures donnant tous les renseignements relatifs au placement de capitaux, règlements pour la vente des terres, demandes d'emploi, taux des salaires, prix des denrées d'alimentation, etc., etc., au bureau du Haut-Commissaire du Canada, 9, Victoria Chambers, Londres S. W. (M. J.-G. Colmer, secrétaire); ou à M. John Dyke, 15, Water Street, Liverpool, et à M. Hector Fabre, commissaire général du Canada, 10, rue de Rome, Paris.

CHEMIN DE FER

DU

Pacifique - Canadien**PROVINCE DE QUÉBEC**

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Ontario, Colombie anglaise

ROUTE DIRECTE ET RAPIDE

DE

L'Atlantique au Pacifique

SANS CHANGEMENT DE WAGON

BILLETS CIRCULAIRES

SPÉCIAUX

A L'USAGE DES TOURISTES

POUR TOUS LES POINTS DE

L'Ontario, des Grands-Lacs, du Manitoba, des territoires du Nord-Ouest, des Montagnes Rocheuses et de la Colombie anglaise.

Les wagons de cette compagnie sont renommés pour leur luxe et leur aménagement et ils offrent aux voyageurs le confort le plus parfait qui ait été encore réalisé. Des hôtels de premier ordre, dirigés par la Compagnie, se trouvent dans les principales gares. — Prix modérés.

La nouvelle route par le SAULT-SAINTE-MARIE est la plus courte et la plus pittoresque pour se rendre au Minnesota, au Dakota et au nord des Etats-Unis

SERVICE RÉGULIER

DE

STEAMERS

De Première Classe

**De Vancouver en Chine
et au Japon**

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à

HERNU, PÉRON & C^{IE}**95, RUE DES MARAIS. — PARIS**

et à

ARCHER BAKER

Agent général pour l'Europe

7, James street, LIVERPOOL

et

67 et 68, King William street, LONDRES